

Les ateliers de réflexion philosophique et les programmes d'EMC

o Généralités

Les finalités de l'enseignement moral et civique

1. Respecter autrui

3. Construire une culture civique

La culture civique portée par l'enseignement moral et civique articule quatre domaines : la sensibilité, la règle et le droit, le jugement, l'engagement.

La culture de la sensibilité permet d'identifier et d'exprimer ce que l'on ressent, comme de comprendre ce que ressentent les autres. Elle permet de se mettre à la place de l'autre.

La culture de la règle et du droit unit le respect des règles de la vie commune et la compréhension du sens de ces règles. Elle conduit progressivement à une culture juridique et suppose la connaissance de la loi.

La culture du jugement est une culture du discernement. Sur le plan éthique, le jugement s'exerce à partir d'une compréhension de enjeux et des éventuels conflits de valeurs; sur le plan intellectuel, il s'agit de développer l'esprit critique des élèves et en particulier de leur apprendre à s'informer de manière éclairée.

La culture de l'engagement favorise l'action collective, la prise de responsabilités et l'initiative. Elle développe chez l'élève le sens de la responsabilité par rapport à lui-même et par rapport aux autres.

Modalités pratiques et méthodes de l'enseignement moral et civique

La discussion réglée et le débat argumenté ont un place de premier choix pour permettre aux élèves de comprendre, d'éprouver et de mettre en perspective les valeurs qui régissent notre société démocratique. Ils comportent une prise d'informations selon les modalités choisies par le professeur, un échange d'arguments dans un cadre défini et un retour sur les acquis permettant une trace écrite ou une formalisation.

o Compétences travaillées du cycle 2 au cycle 3

Culture de la sensibilité

Identifier et exprimer en les régulant ses émotions et ses sentiments

- S'estimer et être capable d'écoute et d'empathie
- Exprimer son opinion et respecter l'opinion des autres
- Accepter les différences
- Être capable de coopérer
- Se sentir membre d'une collectivité

Culture du jugement

Développer les aptitudes au discernement et à la réflexion critique

- Confronter ses jugements à ceux d'autrui dans une discussion ou un débat argumenté et réglé
- S'informer de manière rigoureuse
- Différencier son intérêt particulier de l'intérêt général
- Avoir le sens de l'intérêt général

o Compétences travaillées spécifiquement au cycle 2

Respecter autrui

Attendus de fin de cycle : *Accepter et respecter les différences ; Savoir écouter autrui => Tout au long du cycle, le respect par les élèves des adultes et des pairs fait l'objet d'une attention particulière, notamment pour lutter contre toute atteinte à la personne d'autrui.*

Connaissances et compétences associées

Respecter autrui et accepter et respecter les différences
S'estimer et être capable d'écoute et d'empathie
Accepter le point de vue des autres

Objets d'enseignement

Le respect des autres dans leur diversité
Construction du point de vue et capacité à reconnaître celui de l'autre dans le cadre de chaque discussion réglée

Construire une culture civique

Attendus de fin de cycle : *Participer et prendre sa place dans un groupe ; Ecouter autrui et produire un point de vue argumenté => dans le cadre de la discussion réglée les élèves sont invités à argumenter, notamment autour des notions de préjugés et de stéréotype.*

Connaissances et compétences associées

Construire l'esprit critique :
Prendre part à une discussion, un débat ou un dialogue : prendre la parole devant les autres, écouter autrui et accepter le point de vue des autres, formuler un point de vue
Développer les aptitudes au discernement et à la réflexion critique

Objets d'enseignement

Connaissance de quelques structures simples de l'argumentation (connecteurs et lexique)
Les règles de la discussion en groupe (écoute, respect du point de vue de l'autre, recherche d'un accord)
Les préjugés et les stéréotypes